DIGUES DU RHONE ET DU PETIT RHONE

Mon fils Martin a perdu la vie sur la digue, où il circulait à moto, le 19 juillet 2010. Un câble tendu et non signalé a arrêté sa route définitivement : il avait 18 ans 6 mois et 2 jours et un bel avenir devant lui.

L'existence d'une circulation régulière sur ces digues, dont l'accès est très facile, est de notoriété publique dans la région. Beaucoup de monde les emprunte. Il faut toutefois le démontrer, et c'est pour cette raison que nous recueillons des témoignages, via la pétition ci-dessous. Si vous êtes concerné, témoignez, pour Martin. Merci.

Je, soussigné, affirme avoir occasionnellement ou régulièrement emprunté les digues du Rhône ou du Petit Rhône, que ce soit à vélo, à cheval, à moto, en quad, en auto ou à l'aide d'un autre véhicule, et ceci sans jamais être inquiété par qui que ce soit, garde ou autre, ni informé d'une quelconque interdiction d'y circuler.

Nom-prénom	**Adresse complète**	**Age**	**Signature**

Merci de retourner ce document à : PUGLIESI Françoise, Mas des acacias, Bouchaud, 13200 ARLES.
Merci pour Martin d'avoir rempli ce document. Pensez à faire signer vos amis.